



## Espace Schengen

# L'Europe veut rétablir le contrôle

**La situation à la frontière gréco-turque s'aggrave et le ministre français de l'Intérieur, Manuel Valls, cite les conséquences de la crise syrienne.**

La possibilité de rétablir de façon temporaire les contrôles aux frontières nationales en cas de pression migratoire incontrôlable à une de leurs frontières extérieures, telle est la décision prise jeudi à Luxembourg par les pays membres de l'espace Schengen, a annoncé la présidence danoise de l'Union européenne (UE). «Nous avons accepté le compromis présenté par la présidence danoise, car il permet de faire face à des situations graves qui peuvent arriver», a expliqué le ministre français de l'Intérieur, Manuel Valls, citant en exemple les possibles conséquences de la crise en Syrie.

Pour sa part, la ministre autrichienne de l'Intérieur, Johanna Mikl-Leitner, a indiqué que «la situation à la frontière gréco-turque montre que l'on a besoin d'un mécanisme d'action très claire dans l'espace Schengen».

«Les États ont déjà la possibilité de rétablir temporairement des contrôles à leurs frontières nationales pour des raisons de sécurité et d'ordre public.

«La Pologne vient de le faire pour l'Euro-2012 de football.» Mais rien n'était prévu en cas de pression migratoire incontrôlable entraînant une défaillance dans le contrôle d'une frontière extérieure de l'es-



**Les États ont déjà la possibilité de rétablir temporairement des contrôles à leurs frontières nationales pour des raisons de sécurité et d'ordre public.**

Ph. AFP

pace, comme c'est le cas actuellement en Grèce.

Cecilia Malmström, la commissaire européenne en charge des Affaires intérieures, elle, voit de mauvais œil cet accord. «Ce n'est pas un mécanisme européen», a-t-elle dénoncé. «Cet accord nous met à la merci de pressions populistes dans les États, a-t-elle ajouté.

Quant au Parlement européen, il a également dénoncé la décision «unilatérale» des ministres de l'Intérieur. Pour son président, Martin Schulz, «la libre circulation dans un

espace sans frontière intérieure est un des piliers de l'UE».

«Face à des situations de crise, à des situations exceptionnelles, les États membres de Schengen doivent pouvoir retrouver leur souveraineté», a répondu le ministre français. Il a également souligné que

«dans de tels cas, les États doivent décider ensemble, pas de manière unilatérale». «L'accord donne à la Commission le rôle qui doit être le sien, faire des propositions, et il préserve les compétences des États dans des domaines qui sont très

sensibles», a-t-il ajouté.

Sur ce registre, le ministre de l'Intérieur allemand Hans-Peter Friedrich a souligné que «la décision finale reste aux États membres, parce que nous sommes responsables de la sécurité de nos citoyens. C'est très important pour tous les ministres de l'Intérieur».

L'accord qui vient d'être trouvé par les ministres de l'Intérieur «prévoit un mécanisme d'évaluation pour prévenir les crises et la possibilité pour les États membres de Schengen de rétablir des contrôles à leurs frontières nationales pour une durée de six mois pouvant être prolongée de six mois supplémentaires, lorsque le contrôle d'une frontière externe de l'Es-pace n'est plus assuré à cause de circonstances

### REPÈRES

- Le principe de la liberté de circulation implique que tout ressortissant de l'UE ou d'un pays tiers, une fois entré sur le territoire de l'un des pays membres, peut franchir les frontières des autres pays sans contrôle.
- Pour se déplacer, le voyageur n'a plus besoin de passeport et, par exemple, les vols entre destinations de l'espace Schengen sont considérés comme des vols intérieurs.
- Un État ne peut rétablir les contrôles qu'en cas d'atteinte à l'ordre public ou à la sécurité nationale et après consultation des autres États du groupe Schengen.

exceptionnelles.»

Le retour au contrôle à la frontière doit être dans des circonstances exceptionnelles. «Cela doit être en tout dernier ressort, une fois que tout ce qui a été tenté pour remédier à la situation a échoué», a noté Mme Malmström.

La proposition de rétablir de façon temporaire les frontières intérieures avait en effet été réclamée par l'ancienne majorité de droite pour lutter contre «l'Europe passoire». «Cet argument a constitué un des axes de campagne de l'ancien président conservateur Nicolas Sarkozy, qui a demandé à pouvoir agir unilatéralement et menacé de faire sortir la France de Schengen s'il n'obtenait pas satisfaction.» ■

Rachid Tarik